

LES PRONOMS PERSONNELS

Le pronom personnel désigne celui, celle, ceux ou celles qui parlent (1^{re} personne : *Je reçois*), à qui l'on parle

(2^e personne : *Vous recevez*) ;
celui, celle, ceux, celles
ou ce dont on parle
(3^e personne : *Elle reçoit, ils reçoivent*).

LE GENRE DES PRONOMS PERSONNELS

Les pronoms personnels peuvent être du masculin ou du féminin, comme les noms qu'ils représentent ; mais seule la 3^e personne a des formes différentes au masculin et au féminin :

Il répond (masculin) → *Elle répond* (féminin) ;
Je suis surpris (masculin) → *Je suis surprise* (féminin).

REMARQUES

1. Le pronom de la 3^e personne peut remplacer un nom déjà exprimé :

Le voyageur ouvrit son portefeuille, il chercha quelques instants et tendit son ticket («il» représente «le voyageur»).

2. Le pronom de la 3^e personne peut être du genre neutre quand il remplace un adjectif ou toute une proposition :

Êtes-vous courageux ? Je le suis («le» représente «courageux» : «le» est neutre) ;

Il est nécessaire que vous partiez («il» remplace «que vous partiez» : «il» est neutre).

LES FORMES DU PRONOM PERSONNEL

Les formes du pronom personnel, variables en genre et en nombre, peuvent être inaccentuées (on dit aussi «atones») quand elles représentent simplement la personne et qu'elles font corps avec le verbe :

Je ne discuterai pas («Je» : inaccentué).

Les pronoms personnels sont accentués (ou «toniques») quand ils servent à mettre en évidence la personne :

Moi, je ne discuterai pas («Moi» : accentué).

REMARQUE Le pronom personnel accentué peut être renforcé par «même» :

Toi-même, tu t'y refuserais.

personne	singulier		pluriel	
	atones, ou inaccentués	toniques, ou accentués	atones, ou inaccentués	toniques, ou accentués
1 ^{re} personne	je, me	moi	nous	nous
2 ^e personne	tu, te	toi	vous	vous
3 ^e personne	il, elle le, la, lui, en, y	lui, elle	ils, elles les, leur, en, y	eux, elles
réfléchi (voir plus loin)	se	soi	se	

ATTENTION

Le pronom personnel peut présenter des formes élidées : **l', m', t', j'** pour **le, la, me, te, je** devant la voyelle ou l'**h-** muet du mot suivant :

*Tu **t'**ennuies. Il **m'**appelle. **J'**habite Bruxelles.*

LES FONCTIONS DES PRONOMS PERSONNELS

Les pronoms personnels peuvent avoir les fonctions du nom. Seules les formes accentuées peuvent être attribut.

fonctions	formes inaccentuées	formes accentuées
sujet	Je comprends son émotion. Tu ne m'as rien dit. Il n'a pas entendu. Elle n'est pas venue. Ils sont partis.	Moi , j'agirai autrement. Toi , tu as oublié. Lui , il n'en a rien su. Elle , elle ne m'a pas vu. Eux , ils ne t'ont pas cru.
attribut		C'est moi qui lui ai parlé. C'est elle qui est venue.
complément d'objet direct	Je t' estime beaucoup. Je le crois sur parole. Elle vous appelait.	Elle t'a invité, toi . Je le crois, lui . Félicitez- vous .
complément d'objet indirect	Il lui en a beaucoup voulu.	À elle , tu as toujours obéi.
complément circonstanciel	Elle n' en dort plus.	Je suis arrivé après eux .

LES PRONOMS NEUTRES «IL» ET «LE»

- Le pronom neutre **il** introduit un verbe impersonnel ou annonce le sujet réel d'un verbe dont **il** est le sujet apparent :

Il pleut. Il vous arrivera malheur.

verbe sujet sujet
impersonnel apparent réel

- Le pronom neutre **le** (au sens de «cela») renvoie à un adjectif masculin ou féminin, singulier ou pluriel, ou à une proposition qui précède :

*Êtes-vous satisfaite ? Je **le** suis (= Je suis satisfaite) ;*

*Courageux, ils **le** sont* (= Ils sont courageux) ;

*Elle est plus intelligente que tu ne **le** penses* (= que tu ne penses qu'elle est intelligente).

EMPLOIS PARTICULIERS DE «NOUS» ET «VOUS»

● **Nous** s'emploie pour «je» dans le style officiel, afin de donner plus d'autorité à ce qui est dit ; c'est ce qu'on appelle le «nous de majesté» :

***Nous**, maire, ordonnons qu'à dater du...*

Nous s'emploie à la place de «tu» pour indiquer l'affection, l'intérêt que l'on porte à la personne ; c'est le «nous de sympathie» :

*Avons-**nous** bien dormi, mon garçon ?*

● **Vous** s'emploie au lieu de «tu» pour marquer la déférence ; c'est le «vous de politesse». **Tu** indique la familiarité :

***Vous** disiez, Monsieur ?* (vous de politesse) ;

***Tu** m'ennuies !* (tu de familiarité).

ATTENTION

Dans les cas ici mentionnés, si un adjectif ou un participe se rapporte au pronom pluriel désignant une seule personne, il s'accorde au singulier et au genre de la personne en question :

— nous de majesté : *Nous, **président**... sommes saisi d'une demande de...*

— nous de sympathie : *Sommes-nous bien rétablie, **Anne** ?*

— vous de politesse : *Vous êtes bien pressée, **Jeanne** !*

LE PRONOM PERSONNEL RÉFLÉCHI

Le pronom personnel existe à la forme réfléchi ; il s'emploie uniquement comme complément et il représente le sujet qui fait l'action sur lui-même :

*Je **me** lave. Elle **se** lave. Nous **nous** lavons. Elles **se** lavent.*

Il n'a de formes particulières qu'à la 3^e personne (**se, soi**) ; aux autres personnes, il a la forme du pronom complément :

*Il **se** lave. Elle **se** lave. Tu **te** laves. Vous **vous** lavez.*

Le pronom réfléchi **soi** s'emploie surtout pour renvoyer à un sujet indéterminé (**personne, chacun, on, celui, qui, plus d'un**, etc.) :

*Chacun pense à **soi**, avant de penser aux autres.*

LE PRONOM PERSONNEL «EN»

En, pronom personnel invariable, équivaut à **de lui, d'elle, d'eux, de cela** (neutre) et peut avoir les fonctions suivantes :

— complément de nom : *La vivacité de son esprit est grande ; elle nous **en** cache parfois la profondeur* : «en», complément du nom «profondeur» (la profondeur de son esprit) ;

- complément de l'adjectif : *Elle a réussi et elle **en** est fière* : «en», complément de l'adjectif «fière» (fière de cette réussite) ;
- complément d'objet direct : *Avez-vous envoyé des lettres ? Je n'**en** ai pas reçu* : «en», C.O.D. de «ai reçu» (je n'ai pas reçu de lettres) ;
- complément d'objet indirect : *Vous m'avez rendu service et je m'**en** souviendrai* : «en», C.O.I. de «souviendrai» (je me souviendrai de cela) ;
- complément circonstanciel de cause : *Elle a eu la grippe ; elle **en** est restée très affaiblie* : «en», C.C. de cause de «affaiblie» (affaiblie à cause de cette grippe) ;
- complément circonstanciel de moyen : *Il prit une pierre et l'**en** frappa* : «en», C.C. de moyen de «frappa» (il le frappa avec cette pierre).

Le pronom **en** est surtout employé pour remplacer les noms de choses. Pour désigner des êtres animés, on emploie de préférence le pronom personnel variable : **lui, elle, eux, elles**, etc. :

*Avez-vous lu son livre ? Il est facile de s'**en** souvenir.*
*L'avez-vous connu ? Il est facile de se souvenir **de lui**.*

ATTENTION

En peut être adverbe de lieu («de là») ou préposition (= «dans») :

*Êtes-vous allés chez elle ? J'**en** viens.* *Je vais **en** ville.*

adverbe
de lieu
préposition

LE PRONOM PERSONNEL «Y»

Le pronom personnel invariable **y** a le sens de «à cette personne-là», «à cette chose-là», «à cela» (neutre). Il renvoie le plus souvent à une idée ou à une chose et peut avoir les fonctions suivantes :

- complément d'objet indirect de personne : *L'avez-vous pris comme ami ? Pour moi, je ne m'**y** fierais pas* : «y», C.O.I. de «fierais» (je ne me fierais pas à lui) ;
- complément d'objet indirect de chose : *Penses-tu à ce que je t'ai dit ? J'**y** pense* : «y», C.O.I. de «pense» (je pense à cela).

ATTENTION

Y peut être aussi un adverbe de lieu (au sens de «là») :

*Connaissez-vous le **Portugal** ? J'**y** suis allé cet été.*

PLACE DU PRONOM PERSONNEL SUJET

- Le pronom personnel sujet est en général placé immédiatement avant le verbe. Il ne peut en être séparé que par les pronoms compléments ou la première partie de la négation :

***Je** le **connais** de longue date. **Je** n'**y** **suis** pas allé.*

- Le pronom personnel sujet accentué peut être placé après le verbe :

*Je **saurai** lui répondre, **moi*** («moi», sujet de «saurai», comme «je»).

● Le pronom personnel sujet non accentué est placé après le verbe ou entre l'auxiliaire et le participe aux temps composés dans trois cas :

— dans les phrases interrogatives ou exclamatives : *Que lui **avez-vous** dit ?
Puisse-t-elle guérir vite !*

— dans les propositions incises (ou intercalées) : *Ce n'est pas ta faute, dis-**tu*** («dis-tu», proposition incise) ;

— dans les propositions commençant par **du moins, peut-être, au moins, en vain, aussi, à peine, ainsi**, etc. : ***Peut-être** trouverez-**vous** un appui. **À peine** avait-**il** terminé que je partis.*

PLACE DU PRONOM PERSONNEL COMPLÉMENT

● Le pronom personnel complément non accentué est placé avant le verbe, sauf à la forme affirmative de l'impératif :

*Elle **le considéra** longuement. Je ne **l'ai pas vu**.
Ne **le prenez pas**, mais **Prenez-le**.*

● Le pronom personnel complément accentué est placé après le verbe :

*Il me **plaît**, à **moi**, d'agir ainsi. **Envoyez-moi** le paquet par la poste.*

● Quand plusieurs pronoms sont compléments d'un même verbe, le complément indirect est placé le plus près du verbe :

*Nous le **lui avons répété** cent fois («le», complément direct ; «lui», complément indirect).*

C'est l'inverse à l'impératif : **Donnez-le-lui**.

RÉPÉTITION DU PRONOM PERSONNEL

PRONOM PERSONNEL SUJET

Le pronom personnel sujet est normalement répété devant chaque verbe :

***Elle** écouta en silence, puis **elle** réfléchit quelques instants.*

Cette répétition n'est pas obligatoire lorsque les verbes sont juxtaposés ou bien coordonnés par les conjonctions **et, ou, mais** :

***Elle** agissait sans réflexion **et** s'étonnait de ses mésaventures.*

ATTENTION

Cette répétition n'a jamais lieu quand les verbes sont liés par la conjonction **ni** :

***Il** ne le saluait **ni** ne lui parlait jamais.*

LE PRONOM PERSONNEL COMPLÉMENT

Le pronom complément est en général répété devant chaque verbe :

*Elle **me** comprend et **m'**approuve.*

Il est toujours répété quand les deux pronoms ont une fonction différente :

*Il **me** voit et **me** tend la main.*

Le pronom personnel complément n'est pas répété aux temps composés des verbes quand l'auxiliaire lui-même n'est pas répété, mais à condition que ce pronom complément ait même fonction :

Elle **m'**a compris et **m'**a approuvé → Elle **m'**a compris et approuvé : un seul pronom et un seul auxiliaire.
 C.O.D C.O.D
 de «a compris» de «a approuvé»

Il m'a vu et m'a tendu la main : «m'», C.O.D. de «a vu», et «m'», complément d'attribution de «a tendu», ont des fonctions différentes ; ils sont donc répétés.

REPRISE D'UN NOM

OU D'UN PRONOM PAR UN PRONOM PERSONNEL

- Le nom ou le pronom sujet ou complément peut être mis en relief en tête de phrase. Dans ce cas, il est repris près du verbe par un pronom complément ou sujet :

***Jeanne**, nous l'aimons beaucoup.
Toi, je te connais bien. **Lui**, il est malin.*

- Le nom sujet peut être placé après le verbe dans les constructions impersonnelles. Dans ce cas, il est annoncé par un pronom avant le verbe :

*Il manque deux **cartes*** («Il» annonce «cartes» ; «il», sujet apparent ; «cartes», sujet réel de «manque»).

LE PRONOM PERSONNEL EXPLÉTIF

- Le pronom complément de la 1^{re} ou de la 2^e personne peut s'employer sans avoir de valeur grammaticale, pour souligner l'intérêt pris à l'action par celui qui parle ou pour solliciter l'attention des interlocuteurs :

*Regardez-**moi** ce spectacle !
 On **vous** le fit tournoyer en l'air et maintes fois retomber sur le drap tendu.*

- Le pronom personnel figure, sans valeur grammaticale, dans diverses locutions :

*Il s'**en** est pris à moi. Bravo, vous l'emportez !*